

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 janvier 2020

L'an deux mille dix-vingt, le quatorze janvier à 18h30, le Conseil Municipal de Rivières s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Christophe HERIN, Maire.

Présents : CHOPO Guy, COMMENGE Hélène, DON Daniel, HERIN Christophe, JACQUET Julie, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, PENNE Stéphane, SEBI Carine.

Absente : SEGAS Sophie.

Absents excusés : CASAGRANDE Hervé, DONNAINT Cédric, ROBERT Adrien, SAINT-JEAN Marylis.

Ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : MAUREL Jean-Claude.

Avant le début de la séance, Monsieur Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- *Délibération : Versement de subvention à « Ouest Tarn Handball »*

L'ordre du jour appelle les questions suivantes :

2020/001 – Délibération : Versement de subvention à « Ouest Tarn Handball »

Des enfants riviérois pratiquent cette activité sportive au sein de cette association. Deux enfants membres bénéficient d'une part communale de 50€. La subvention sollicitée ne sera pas octroyée à l'association qui sera chargée d'informer les parents de la possibilité de solliciter la part de 50€ par enfant auprès de la mairie de Rivières, dans le cadre Sport et Culture.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération : élection des délégués SAEP/DECI pendant période transitoire (élections municipales)

Etant donné l'absence du vote des nouveaux statuts du SAEP, il n'est pas nécessaire de délibérer à ce stade.

2020/002 – Délibération : Approbation statuts AGEDI

Pour rappel le syndicat mixte A.GE.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologies et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.GE.D.I. sollicite ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.GE.D.I., joint en annexe,
- APPROUVE le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- APPROUVE la modification de l'objet du syndicat,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.GE.D.I.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2020/003 – Délibération : DETR 2020

Comme chaque année, la commune souhaite déposer un dossier auprès de la Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), ainsi qu'auprès du Conseil Départemental.

Cette année, le programme déposé sera le suivant : **« Délimitation du sentier piétonnier avec bordures - La Janade ».**

En espérant pouvoir recevoir les subventions nécessaires, le tableau prévisionnel est le suivant :

➤ **Montant estimatif des travaux et de signalisation**

- Travaux : 51 245,40€ HT
- Signalisation : 1 947,95€ HT

La DETR doit être rédigée comme suit :

	Plan de financement		
Partenaires	Dépenses (HT)	Recettes	%
Travaux et signalisation	53 193.35€		
Etat DETR		26 596.68 €	50.00
Conseil Départemental du Tarn		7 979.00 €	15.00
Fonds de concours Communauté d'Agglomération Gaillac/Graulhet		7 979.00 €	15.00
Commune (autofinancement)		10 638.67 €	20.00
Total	53 193.35 €	53 193.35 €	

Où cet exposé, Le Conseil Municipal : Monsieur Le Maire demande l'autorisation aux élus :

- **AUTORISE** le Maire à procéder aux demandes de subventions correspondantes, auprès des différents partenaires
- **DONNE** l'autorisation au Maire de signer tout document relatif à ce dossier

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération : Convention de continuité de gestion « compétence assainissement »

La convention étant à ce stade toujours en cours de rédaction, la présente délibération est reportée.

Questions diverses

Recensement de la population

L'Insee communique la population totale de Rivières au 1^{er} janvier 2020 : 1 068 habitants (contre 1 056 en 2019 et 1 045 en janvier 2018). Pour rappel, le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Commission du personnel

Les entretiens individuels (bilan 2019) vont avoir lieu suivis de la commission du personnel qui se réunira afin de porter réflexion sur les sujets évoqués. Le règlement intérieur du personnel sera prochainement délibéré.

Menus cantine

Les parents d'élèves ont été surpris par le repas végétarien servi aux enfants chaque mardi dans les écoles. Romain SEILLER, Directeur ALAE multi-sites, a été désigné comme interlocuteur afin de connaître les obligations dues à cette mise en place, via la communauté d'agglomération. Une réunion sera organisée prochainement par la municipalité.

Écoulements des eaux de pluie

Le secteur de Caytivel rencontre des problèmes d'écoulement d'eaux de pluie. L'Exécutif rencontrera prochainement les foyers directement concernés.

Fleuriste nomade

Une riviéroise sollicite la commune pour l'autorisation d'un stationnement nomade pour vente de fleurs sur le parking des Vignes à Aiguelèze. Monsieur Daniel DON rentrera rapidement en contact avec cette administrée.

Rallye voitures anciennes

L'amicale Denis PAPIN est une association proposant un rallye de voitures anciennes qui traversera la commune le dimanche 24 mai en fin de matinée. Les organisateurs proposent d'exposer ces voitures sur l'aire de pique-nique d'Aiguelèze. Il va leur être proposé de se rapprocher de l'association riviéroise des ZZZIGAUTOS 81. L'association de ces 2 organisateurs pourrait permettre de bénéficier d'une subvention de la mairie pour un vin d'honneur, à l'issue de ce rallye.

Fin de la séance : 20h15

La date du prochain Conseil Municipal sera fixée ultérieurement.

DELIBERATIONS	THEME
2020/001	Délibération : Versement de subvention à « Ouest Tarn Handball »
2020/002	Délibération : Approbation statuts AGEDI
2020/003	Délibération : DETR 2020

Ainsi fait et délibéré le 14 janvier 2020.

Hervé CASAGRANDE <i>Absent excusé</i>	Guy CHOPO	Hélène COMMENGE	Daniel DON	Cédric DONNAINT <i>Absent excusé</i>
Christophe HERIN	Julie JACQUET	Cyril MANEN	Jean-Claude MAUREL	Stéphane PENNE
Adrien ROBERT <i>Absent excusé</i>	Marylise SAINT-JEAN <i>Absente excusée</i>	Carine SEBI	Sophie SEGAS <i>Absente</i>	